



1. PLACE DANS LA ROTATION ET PREPARATION DU SOL

A. PLACE DANS LA ROTATION

- Le petit épeautre est une céréale peu exigeante en azote, elle est donc souvent placée en deuxième paille (après un blé ou un orge par exemple).
- Les cultures suivantes sont généralement des légumineuses (retour sur les têtes de rotation).

B. CHOIX ET PREPARATION DU SOL

- **Types de sol** : le petit épeautre s'adapte à tous les types de sol. Il valorise bien les terres séchantes, sableuses ou pierreuses.
- **Attention aux terres trop riches** qui peuvent occasionner la verse de la plante.

C. LES ETAPES DE PREPARATION DU SOL

La préparation du sol est relativement comprable à celle d'un blé. Il faudra tout de même éviter de préparer trop finement la terre. Le développement du petit épeautre étant beaucoup plus lent que celui du blé, il ne faudrait pas que les adventices prennent le dessus. Par ailleurs, sa période de semis précoce (septembre) ne permet pas toujours une préparation fine du sol si la sécheresse estivale se prolonge.

2. LE SEMIS

A. LE CHOIX DES VARIETES

Si vous êtes situés dans la zone de production de l'IGP, vous devez vous référer au Syndicat de Production du Petit Epeautre (à Mevouillon dans la Drôme - 04.75.28.51.86).

Il existe un large choix de variétés de petit épeautre, bien que peu diffusées. L'essentiel de ce qui est actuellement en champ provient de variétés populations importées du Moyen-Orient.

B. LA DATE DE SEMIS

La date optimale de semis au sud de la région PACA se situe au mois de septembre. Plus on sème tard, plus on minimise les chances de faire une bonne récolte.

C. MODE ET DENSITÉ DE SEMIS

Le petit-épeautre se sème en épillets. Le semis peut être réalisé avec un semoir à céréales classique, à la volée (avec un passage de herse étrille dans la foulée pour bien rappuyé le lit de semences).

La dose usuelle de semis est entre 150 et 180 kg/ha.

3. LA FERTILISATION

L'impasse sur la fertilisation est très souvent faite pour le petit-épeautre qui ne valorisera que très moyennement les apports d'azote de toutes façons. Apporter de l'azote peut même présenter le risque de favoriser le développement des adventices dans une

A SAVOIR AVANT DE SEMER

- Culture rustique et peu exigeante en azote.
- Culture adaptée aux conditions difficiles.
- Prévoir le décortiquage de la culture avant de semer.
- Culture à cycle long.



▲ ▼ Champs de petit épeautre (Ventoux Saveurs)



RÉDACTION ET RENSEIGNEMENTS :

Mathieu Marguerie (Agribio 04)
Conseiller grandes cultures bio

► 04.92.72.53.95

► mathieu.marguerie@bio-provence.org

céréale qui a une faible capacité de couverture pendant une bonne partie de son cycle.

4. LE DÉSHÉRBAGE

Les interventions mécaniques à l'aide de la herse étrille ou de la houe rotative sont également possibles dans le cas du petit-épeautre entre les stades 3 feuilles et 2 noeuds. Un passage à l'aveugle juste après le semis est également possible (3 jours après le semis sur des graines non encore germées). Plus la herse étrille ou la houe seront passées tôt, plus les réglages devront ne pas être agressifs.

5. PROTECTION PHYTOSANITAIRE

Le petit épeautre est une plante très rustique qui ne connaît que peu de maladies, mise à part l'ergot ou la rouille.

6. LA RECOLTE

STADE DE RECOLTE	RENDEMENTS	NORMES
La récolte se fait généralement au mois d'Aout. Lors du battage, le grain ne doit pas se désolidariser des enveloppes.	Les rendements moyens en PACA sont de 10 à 15 quintaux/ha	Humidité: 15 %

7. COÛTS DE PRODUCTION ET MARGES

Les coûts de production et marges ci-dessous sont donnés à titre indicatif. Les coûts de production peuvent très fortement varier en fonction des structures d'exploitation (matériel, surfaces...), des itinéraires techniques et des contextes pédoclimatiques.

Rendement escompté : 15 qtx/ha. Système au sec.

CHARGES	EXEMPLE (€/HA)	VOTRE CALCUL (€/HA)
CHARGES OPÉRATIONNELLES		
SEMENCES	150	
TOTAL CHARGES OPERATIONNELLES	150	
CHARGES DE MÉCANISATION		
DÉCHAUMAGE	25	
LABOUR	50	
SEMIS	55	
HERSE ÉTRILLE (2 PASSAGE X 15€)	30	
RÉCOLTE PAR ENTREPRISE	100	
TOTAL CHARGES MÉCANISATION	260	
TOTAL	410	

8. OÙ VENDRE SON PETIT ÉPEAUTRE BIO ?

Dans les coopératives ou organismes stockeurs

- **Alpesud (04 et 05) :**
04.92.65.50.50
- **Ets Garcin Frères (04) :**
04.92.74.83.67
- **GPS (04 et 05) :**
04.92.70.13.30
- **Sud Céréales (13, 84,83) :**
04.90.96.36.47

Dans les moulins bio :

- **Moulin Pichard (Malijai, 04) :**
04.92.34.01.04
- **Moulin Saint Joseph (Grans, 13) :**
04.90.59.00.98






• **BIO DE PROVENCE** •
ALPES • CÔTE D'AZUR
Les Agriculteurs BIO de PACA

RÉDACTION ET RENSEIGNEMENTS :
Mathieu Marguerie (Agribio 04)
 Conseiller productions végétales

► 04.92.72.53.95
 ► mathieu.marguerie@bio-provence.org

Ce document a été réalisé grâce au soutien du Conseil Général des Alpes de Haute-Provence et de la région PACA.


